

Le Chili et l'Olympisme

« Les cendres des Jeux d'Olympie brûlèrent dans le cœur d'un homme éminent, le baron Pierre de Coubertin. La grandeur de son inspiration prit feu parmi les sportifs avec l'arôme de la finalité de sa devise « Paix, Concorde, Liberté », répandue comme une maxime sacrée, ennoblissant le sport. »

Ernesto Goycolea Cortés
vice-président d'honneur du COCH

CHILI

756 945 km².

11 000 000 habitants environ.



COMITE OLIMPICO DE CHILE (COCH)

Fondé vers 1912.

Président en exercice : Gustavo Benko Kapuvary*.

Secrétaire général en exercice : Luis H. Villagra Reveco*.

Adresse : Vicuna Mackenna 44, Casilla 2239, Correo Central, Santiago.

Téléphone : 22 92 49.

Télégramme : CONADECOCH.

Telex : 40 976 coch cl.

* Voir notices biographiques.

Rôle du COCH

- Diffuser et protéger le Mouvement olympique dans le respect de la Charte olympique et stimuler le développement de l'esprit olympique.
- Assurer la participation du Chili aux Jeux Olympiques et panaméricains.
- Collaborer avec tous les organismes sportifs amateurs.
- Protéger les emblèmes olympiques.

Création et évolution

Bien que Luis Subercaseaux, le seul représentant de l'Amérique du Sud présent aux premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne, ait été de nationalité chilienne, la véritable création du Mouvement olympique chilien doit être située vers les années 1910-1911. Quelques mois avant la célébration de la V^e Olympiade (Stockholm 1912), la Fédération nationale sportive du Chili chargea en début d'année 1911 le professeur O. N. Garcia* d'une mission auprès du CIO en vue de la participation chilienne. Quelques semaines plus tard, en février 1912, il lui était demandé de devenir membre du CIO, ce qu'il accepta. Grâce à ses efforts une délégation de 14 sportifs se rendit à Stockholm.

C'est à partir de 1942 que le Gouvernement chilien reconnaît l'existence d'un

Comité National Olympique. En effet, par décret 144 du 21 janvier 1942, le ministre de la Justice concède la personnalité juridique et approuve les statuts d'un Conseil national des Sports (CND), l'article 17 précisant : « *Le CND, dans ses relations internationales avec le CIO et avec les diverses nations, assumera la fonction de Comité Olympique Chilien sans porter préjudice à l'autonomie des Fédérations.* »

Plus tard, le COCH fut reconnu par le Gouvernement suprême par l'article 7 de la loi 7.276 du 7 janvier 1970. En 1975, par décret N° 253 du 1^{er} avril, le COCH devient une entité totalement séparée du CND.



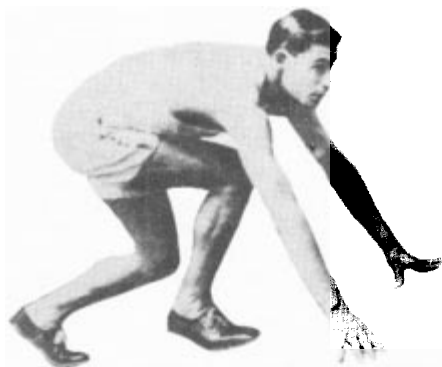
Alejandro Rivera Bascur, membre du CIO

Gustavo Benko Kapuvary, Président du COCH



● Les membres du CIO pour le Chili

1. Professeur O. N. García* de 1912 à 1919.
2. Carlos Silva Vidósola, de 1920 à 1922.
3. Jorge Matte Gormaz, de 1923 à 1928.
4. Alfredo Ewing, de 1929 à 1933.
5. Enrique O. Barbosa Baeza*, de 1948 à 1952.
6. Alejandro Rivera Bascur*, depuis 1955.



● Les présidents successifs du COCH

1934-1936 : Enrique O. Barboza Baeza*.

1936-1937 : Jorge Lawrence.

1938-1946 : Alfredo Rioja Ruiz.

1947-1961 : Alejandro Rivera Bascur*.

1961-1963 : Alfredo Achondo Godoy.

1963-1965 : Alberto Labra.

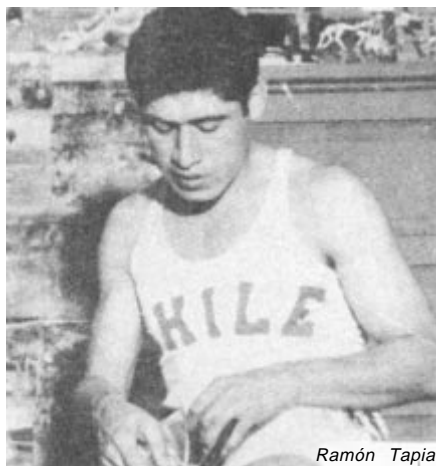
1965-1973 : Sabino Aguad Kunkar.

1974-1978 : Armando Gellona Ansaldo.

1978-1979 : Isaac Froimovich (président délégué).

1979-1980 : Enrique Fontecilla Rojas.

Depuis 1980 : Gustavo Benko Kapuvary*.



Ramón Tapia

LE CHILI ET LES JEUX OLYMPIQUES



1964 - Tokyo :
La délégation du COCH

- Date de la première participation : 1896.

A partir de 1912, une délégation chilienne de 6 à 65 sportifs fut présente à toutes les célébrations d'Olympiades, à l'exception de celles de 1932 à Los Angeles et de 1980 à Moscou.

Le Chili participa aux Jeux d'hiver à partir de 1948.

● Lauréats olympiques chiliens

Si le Chili ne compte à ce jour aucun champion olympique, plusieurs de ses sportifs accédèrent au podium :

- En 1928, *Miguel Plaza*, 2^o du marathon.
- En 1952, le cavalier *Oscar Cristi* avec son cheval « Bambi », second au concours de sauts d'obstacles tant dans l'épreuve individuelle que dans l'épreuve par équipes avec ses coéquipiers *César Mendoza* avec « Pillan » et *Ricardo Echevarria* avec « Lindo Real ».
- En 1956, outre l'exploit de l'athlète féminine *Marlene Ahrens*, seconde du lancer du javelot, les boxeurs se comportèrent brillamment ; le poids moyen *Ramon Tapia* ne s'inclina qu'en finale, le poids coq *Claudio Barriento* et le mi-lourd *Carlos Lucas* accédèrent aux demi-finales.

● La représentation chilienne aux Jeux d'hiver de 1948 à 1980¹

Seuls des skieurs participèrent à ces Jeux.

1948	4	1968	6 (2)
1952	3	1972	0
1956	3	1976	6
1960	5	1980	0
1964	5		

¹ Entre parenthèses, le nombre de participantes compris dans le premier chiffre.



Marlene Ahrens

Représentation chilienne aux Jeux Olympiques de 1896 à 1980¹

	Athlétisme	Aviron	Basketball	Boxe	Canoë	Cyclisme	Equitation	Escrime	Football	Gymnastique	Haltérophilie
1896	1	x	●	●	●		x		●		
1900			●	●	●				0 ²		●
1904			0 ²		●		●		●		
1908			●		●		●				●
1912	6		●	●	●	4	2				●
1920	2		●		●						
1924	3		●	4	●	3		1			
1928	8		●	4	●	5		6	15		
1932			●		●						
1936	10(1)		7	4		4		7			
1948	15(4)		13	5		4		3			
1952	13(2)	1	13			4	9		11		
1956	6(1)	3	11	3		2					
1960	4(1)			3							
1964	3			4			1	3			
1968	8(2)			6			3				
1972	2(1)	1		3			3(1)				
1976	1					2		1			
1980											

¹ Entre parenthèses, le nombre de participantes compris dans le premier chiffre.

● Non au programme.

x Sport inclus dans le programme, mais aucune épreuve ne fut disputée.

² Sport de démonstration.

	Handball	Hockey sur gazon	Judo	Lutte	Natation	Pentathlon moderne	Tir	Tir à l'arc	Volleyball	Yachting	Total
1896	●	●	●			●		●	●	x	1
1900	●	●	●	●		●			●		0
1904	●	●	●			●	●		●	●	0
1908	●		●			●			●		0
1912	●	●	●				2	●	●		14
1920	●		●						●		2
1924	●	●	●					●	●		11
1928	●		●		2		●	●	●		40
1932	●		●					●	●		0
1936	0 ²		●		4		3	●	●	1	40(1)
1948	●		●		9	2	4	●	●		55(4)
1952	●		●		1	3	2	●	●		57(2)
1956	●		●		1	3	3	●	●		32(1)
1960	●		●				2	●			9(1)
1964	●					1	3	●			15
1968	●		●				4	●			21(2)
1972							2				11(2)
1976							3				7
1980											0

ORGANISATION ACTUELLE DU COCH

● *Les statuts actuels* entrèrent en vigueur en 1975. Ils furent approuvés par le CIO en 1977.

● Composition

Le COCH rassemble les délégués de 33 fédérations nationales sportives. Pour 19 d'entre elles, leur sport respectif figure au programme des Jeux Olympiques.

● *L'assemblée générale* des présidents des fédérations ou délégués des associations membres et du membre du CIO pour le Chili, organisme législatif et de contrôle, est convoquée tous les deux mois environ. Elle procède tous les quatre ans, en janvier, aux élections des membres de la commission exécutive, commission de révision des comptes et du tribunal d'honneur.

● *La commission exécutive* dirige, sous le contrôle de l'assemblée, les activités sportives, administratives et sociales du COCH. Elle se compose de huit membres, sept d'entre eux sont élus par l'assemblée et le huitième, membre ex-officio, n'est autre que le membre du CIO pour le Chili.

● Membres actuels de la commission exécutive :

PT : Gustavo Benko Kapuvary*; *VPTs* : Jose Betti Cotal, Jorge Espinosa Ullua ; *SG* : Luis H. Villagra Reveco* ; *T* : Victor

Penso Lazzerini ; *Dir* : Hernàn Berti Zentilli et Hernàn Haddad Abdallah et le membre du CIO pour le Chili, M. Alejandro Rivera Bascur*.

● *Le tribunal d'honneur* se compose de trois membres élus. Ce tribunal a compétence pour connaître tous les recours concernant l'application des statuts du COCH.

● Les commissions du COCH

Outre les commissions pour les finances, les relations internationales, l'admission, les lois et règlements, deux autres commissions occupent une place primordiale dans l'organigramme du COCH :

a) *La commission technique*: centre moteur des activités du comité. M. Gustavo Benko Kapuvary la préside actuellement. Sa fonction est d'informer la commission exécutive de tous les aspects techniques nécessaires à la détermination des plans d'activité. Elle coordonne les activités des fédérations pour favoriser le développement sportif général. Cette commission programme, en accord avec les fédérations nationales, la participation des sportifs chiliens aux compétitions internationales. Elle tient à jour le fichier de tous les sportifs nationaux de niveau olympique, etc...

b) *La commission de révision des comptes* se compose de trois titulaires et de deux suppléants. Elle contrôle l'utilisation des fonds et établit le rapport financier présenté chaque année en séance plénière par la commission exécutive.

● *Le département de la santé* permet à des spécialistes de la médecine et à des dentistes de traiter les sportifs des 33 fédérations affiliées et d'étudier la nutrition, la physiologie, la psychologie adaptées à la vie sportive.

● Fédérations membres du COCH

Fédérations du programme olympique	Création	Affiliation FI	1948	Nombre de licenciés		1978
				1960	1974	
Athlétisme	1913	1913	3 000	5 000	8 000	11 000
Aviron		1948			225	
Basketball		1935	25 000	50 000	65 000	80 000
Boxe		1948			3 000	
Cyclisme					1 050	
Equitation	1934	1935	920	1 255	1 450	1 700
Escrime	1932	1936	85	120	170	240
Football	1895	1913	118 270	230 420	316 000	343 695
Gymnastique	1966	1961		600	600	840
Hockey sur gazon		1968			870	
Judo			50	1 000	3 000	10 000
Natation		1920			1 650	
Pentathlon moderne et biathlon		av.1962				
Ski	1943	1949	1 400	8 000	3 000	15 000
Tir					850	
Tir à l'arc						
Volleyball		1959			5 250	
Haltérophilie						
Yachting						

... et les fédérations d'alpinisme, d'automobilisme, de baseball, de boules, de chasse et pêche, d'activités sub-aquatiques, de golf, de motocyclisme, de polo, de rodéo, de roller skating, de rugby, de tennis, de tennis de table.

● Biens sociaux du COCH

Le COCH dispose :

- d'un siège où sont centralisés tous ses services administratifs, technique, médicaux, etc. Une centaine de personnes y travaillent ;
- d'une vaste et confortable résidence sportive permettant l'accueil de 50 personnes, délégations venues de province ou de l'étranger, sportifs d'élite ou officiels ;
- d'un édifice d'importance dans lequel sont installés gratuitement les sièges d'un grand nombre de fédérations sportives nationales ;
- dans ce dernier édifice, de deux gymnases permettant la pratique quotidienne de plusieurs sports devant de nombreux spectateurs.

● Financement du COCH

Il est assuré par un pourcentage sur les bénéfices réalisés par les concours de pronostics sportifs (Polla Gol) sur les rencontres de football ayant lieu une ou deux fois par semaine. Cette somme est répartie par la direction générale des Sports et du Loisir.

● Organisation des Jeux

Les dirigeants sportifs chiliens ont démontré leurs capacités d'organisation en présentant la coupe du monde de football (1962), les championnats du monde de ski alpin à Portillo (1965), les championnats du monde de basketball masculin (1954) et féminin (1960), etc.

LE COCH ET L'OLYMPISME

- La journée olympique est célébrée depuis quelques années avec diverses manifestations sociales et sportives à travers tout le pays.

- Protection des emblèmes olympiques

L'usage des emblèmes du CIO est réservé exclusivement, dans tout le territoire de la République, au COCH en vertu de l'article N° 7 de la loi du 7 janvier 1970.

- L'Académie Olympique Internationale

Le COCH soutient l'AIO. Le directeur du COCH, Hernán Muñoz Segura, en 1960, Guillermo van Schouwen, en 1977, et Enrique Riofrio, en 1978 (tous deux membres de la commission exécutive du CNO), participèrent à la session annuelle de l'Académie.

En 1980, c'est M. Gustavo Benko Kapvary*, à l'époque premier vice-président du COCH et président de la commission technique qui se rendit à Olympie.

En 1981, le COCH délégua à l'AIO le président de la fédération nationale de hockey sur gazon et deux professeurs d'éducation physique.

- L'Académie nationale olympique

Sur le modèle de l'AIO, une Académie nationale olympique a été créée au Chili. Sa première session a permis de réunir des représentants de 29 pays américains dont 18 présidents de CNO, MM. Vallarino Veraciero (URU) et José Beracasa A. (VEN), membres du CIO, des présidents et des secrétaires généraux des fédérations sportives chiliennes, un athlète et un entraîneur de chaque discipline sportive ainsi que des journalistes.

- Publication du COCH

Depuis 1977, le COCH diffuse son propre magazine intitulé « Chile Olímpico ».

LE SPORT AU CHILI

- Autres organismes sportifs dirigeants

La direction générale de l'Education physique, premier organisme de ce type à avoir été créé en Amérique du Sud, grâce à sa parfaite infrastructure, permet d'assurer une initiation sportive dans l'ensemble du pays. Cette direction collabore étroitement avec la *direction générale des Sports et du Loisir* (DIGEDER), organe directeur de l'orga-



nisation sportive nationale. La DIGEDER se subdivise en cinq sections : travail, école, université, armée et section rurale.

- Le sport à l'école

Tant dans les écoles publiques que dans les écoles privées, une importance spéciale est accordée à la pratique de l'éducation physique et des activités sportives.

Des écoles publiques consacrent 3 ou 4 heures par semaine à l'éducation physique et une demi-journée à l'activité sportive. Depuis quelques années, les championnats scolaires et universitaires connaissent un succès de participation remarquable.

Par ailleurs, une convention signée par la DIGEDER, le COCH et le ministère de l'Éducation a permis la création d'une école réservée aux talents sportifs. Cet établissement est ouvert aux enfants et adolescents dont les dons pour les activités physiques ont été décelés. Ils peuvent y épanouir leurs qualités tout en recevant une formation intellectuelle pouvant leur assurer une bonne insertion sociale.

● L'équipement sportif au Chili

La direction générale des Sports et du Loisir consacre la plus large part de son budget à la construction d'infrastructures sportives destinées au sport de masse.

Un grand nombre de stades et complexes sportifs sont, à Santiago comme en province, la propriété des municipalités ou des clubs. Ainsi, à Santiago, la capitale, les sportifs disposent du stade national (75 000 places), du stade Manuel Plaza (65 000 places), etc.

● Sports les plus populaires sur le plan du spectacle

Football, basketball, athlétisme, boxe, cyclisme, natation, volleyball, tennis.

● Sports connaissant l'essor le plus important

Volleyball, tennis, natation, cyclisme, judo et gymnastique.

● Pourcentage de pratiquants sportifs dans le pays

15 % environ.

NOTICES BIOGRAPHIQUES

Professeur O. N. García

Premier membre du CIO pour le Chili de 1912 à 1919.

A l'origine de la formation de la première délégation olympique chilienne formée pour les Jeux Olympiques de 1912.

Enrique O. Barbosa Baeza

Membre du CIO pour le Chili de 1948 à 1952 et président du COCH de 1934 à 1936.

Président de la Fédération nationale d'escrime, fondateur du Conseil national des sports et du COCH, longtemps confondus en un seul organisme. Président du tribunal d'honneur du COCH et membre honoraire de ce comité. Elu de nombreuses fois député, il fut vice-président de l'Assemblée nationale.

Alejandro Rivera Bascur

Membre du CIO pour le Chili depuis 1955.

Né le 28 août 1901 à Collipulli. Avocat. Champion universitaire d'athlétisme et de boxe. Fondateur en 1924 du club d'athlétisme de l'université du Chili. Il occupa tous les postes de responsabilité de la Fédération nationale de boxe. Fondateur du Conseil national des sports, il le présida pendant 14 ans, de 1947 à 1961. Il assista à sept célébrations d'olympiades dont quatre (1948 à 1960) à titre de président de la délégation chilienne. Membre d'honneur de l'ODEPA.

Gustavo Benko Kapuvary

Président du COCH depuis 1980.

Né le 23 février 1946. Escrimeur talentueux, il représenta son pays pendant près de 20 ans dans les compétitions internationales et remporta entre autres la médaille de bronze lors des Jeux panaméricains en 1963. Très jeune, il accéda à des fonctions d'officiel au sein de la Fédération nationale d'escrime dont il fut le directeur puis le président. A ce titre, il entra au bureau exécutif du COC où il assumait pendant plusieurs années les charges de vice-président.

Luis H. Villagra Reveco

Secrétaire général du COCH depuis 1980.

Né le 31 octobre 1932. Secrétaire général de la Confédération sportive des Forces armées et des Carabiniers, le judo est son sport de prédilection. Il est professeur, ceinture noire. 3^e dan et préside la fédération nationale de ce sport.